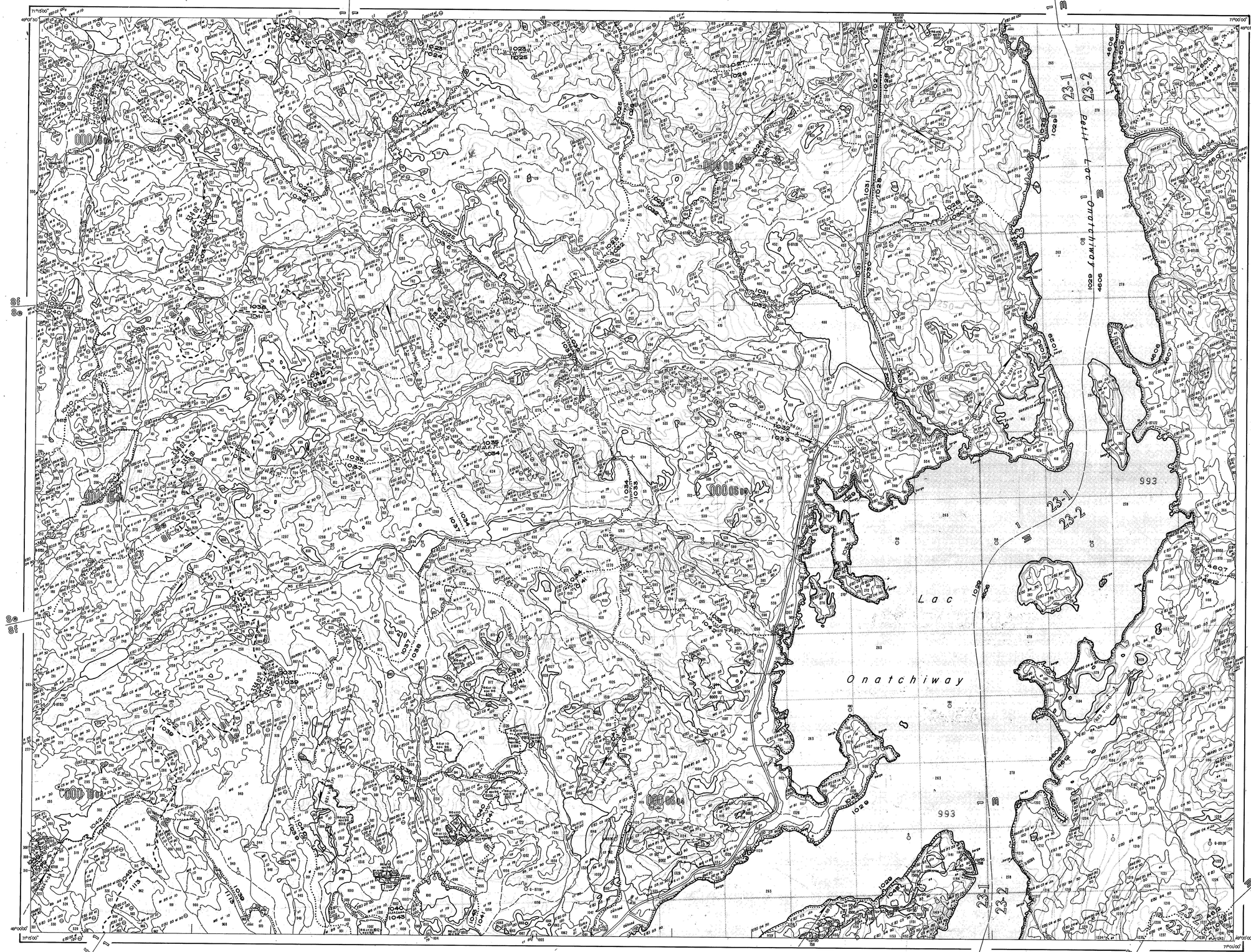

Compt. for. : 9530-5501-6003-6501-7514-8014
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par coupes	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dépressement des tiges d'avenir	cd
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (ouverture ou éclaircie)	cp
Plantation à espèces mixtes	pm
Plantation de résineux	pr
Plantation de feuillus	pf
Ensemencement	ens
Épandage de semences	es
Récolte dans les friches boisées (abandons ruraux)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent pas des particularités et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et /ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (M)
— — à pruche	R (Pr)
— — (plantation)	P
Pinèdes	Pi
— — à sapin et /ou épinette blanche, rouge occupent plus de 75% de la portrésineux	E (S)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire et /ou épinette	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (S) P
— — (plantation de pin gris, pin sylvestre)	E (PG) P
— — (plantation d'épinette noire)	E (E) P
— — (plantation d'épinette rouge)	E (R) P
Sapinières	S
— — à sapin et /ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portrésineux	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (Pr)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) P
Pinèdes à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — — en feuillus (ils occupent plus de 75% de la portrésineux)	Pb(Rb)
— — — — — à bouleau blanc	Pb(Rb)
— — — — — avec épinette noire et /ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — avec mélèze	Pb(M)
— — — — — avec pin gris	Pb(PG)
— — — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — — avec sapin et /ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — — (plantation)	Pb P
Pinèdes à pin rouge	Pr
— — — (ils pin rouge occupe plus de 75% de la portrésineux)	Pr (PR)
— — — — à bouleau blanc	Pr (Rb)
— — — — avec épinette noire et /ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin gris	Pr(PG)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et /ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr P
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pr P
Cédrières	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portrésineux)	C (C)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et /ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C(C) P
Pruchaies	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portrésineux)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	Pr(PB)
— — à pin rouge	Pr(PR)
— — à pin gris	Pr(PG)
— — à sapin et /ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr(Pr) P
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portrésineux)	Me(M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et /ou pin rouge	Me(PB)
— — à pin rouge	Me(PR)
— — à pin gris	Me(PG)
— — à sapin et /ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze hybride)	Me(Mh) P
— — (plantation de mélèze kurosin)	Me(Mk) P

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillue	Résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R) (S)
— — — — avec pruche	F1 (Pr)	F1 (Pr) (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E) (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E) (F)
— — — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG) (F)
— — — — avec pin blanc	Bb(PB)	Bb(PB)(F)
— — — — avec pin rouge	Bb(PR)	Bb(PR)(F)
— — — — avec résineux	Bb(R)	Bb(R) (S)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB) (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB) (S)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr	F1 (Pr (S)
Peuplier-tremble avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (F)
— — — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)
— — — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (S)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R) (S)
Épinettes rouge résineuse	Er R	Er R (S)
Épinettes résineuse	Er R	Er R (S)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — sur station humide	M F1	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F1
— — (plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et /ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	B1
Peuplier-tremble	Pe
Épinettes rouge	Er
Épinettes	Er Bb
— — à bouleaux blancs et /ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er B1
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — de bouleau jaune	Bou p
— — de peuplier	Peu p
— — de peuplier hybride	Peh p
— — de frêne d'Amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dunes	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par coupes	cp
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement

- 0 à 50 %
- 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cr
Coupe partielle	cp
Feuillus sucrier	fs
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 cm.
30	30-40 "
50	40-60 "
70	60-80 "
90	80-90 "
100	100 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
10	10-30 cm.
30	30-50 "
50	50-80 "
70	80-70 "
90	70-90 "
100	90-70 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.
Vieille inéquienne: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ou plus de 60 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0 ha)	2 (1 ha)	3 (2 ha)	4 (3 ha)	5 (4 ha)	6 (5 ha)
A —80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B —60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C —40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D —25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''

Superficie entourée de pentes ≥ 51%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E(1) 23 cp 50 m 3
— station
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'origine
— origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences
— type de couvert

R C5 e68 10 1
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

QUOTD. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. : GROUPE POLYVALENT FORÊTS
SIGNATURE : [signature]

QUOTD. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	24-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000 16 04
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	335 00*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	94900
Division de recensement	1
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1048*
Région écologique	8e*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-5	22-E-6	22-E-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-4	22-E-3	22-E-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-13	22-D-14	22-E-15	

22 E/3 S.E.